

MÉCÉNAT POUR TOUS

Et si, en 2016, on devenait mécène ? Avec la plateforme de crowdfunding **Culture Time**, il est possible de soutenir un projet culturel à partir de 10 € de dons. Financer un concert, un festival, une pièce de théâtre, un quatuor... Les projets présentés de manière détaillée sur le site ne manquent pas. En contrepartie, on est invité à des concerts, des avant-premières, des rencontres avec les artistes. Et ces dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % des sommes versées. Vive le mécénat !